



Véhicule volé

Par Mars88

Bonjour,
j'ai acheté une voiture d'occasion dans un garage (concession FORD) 23600?. Ils se sont occupés de tout (Entretien, papiers, cartes grise établi a mon nom, plaques immatriculations, gravage des vitres, assurance sérénité complémentaire etc)
Deux moi après mon achat, la Police est venue a mon domicile pour me saisir le véhicule car il s'avère que c'est une voiture volée.
J'ai donc déposé plainte contre le garage.
Le garage n'était pas au courant et a donc déposé plainte a son tour contre la personne qui leurs a vendu.
Celui-ci me promet un remboursement, mais cela fait maintenant deux mois que je n'ai plus le véhicule est toujours rien. Ils m'ont quand même prêté une voiture (qui ne me convient pas vraiment car plus petite que la mienne et moins cher)
Que puis-je faire?
Car si le jugement n'a lieu que dans 2 ou 3 ans (voir jamais si ils n'attrapent pas les responsables) je n'aurai, ni voiture, ni remboursement.
Dans l'attente de vos conseilles, je vous remercie d'avance
Cordialement

Par chaber

bonjour

Il appartient au garage de vous rembourser. A charge pour lui de se retourner contre son vendeur

LRAR au garage en demandant le remboursement sous quinzaine à réception

[url=https://www.senat.fr/questions/base/1999/qSEQ991221253.html]https://www.senat.fr/questions/base/1999/qSEQ991221253.html[/url]

Rapprochez-vous de votre protection juridique

Par Mars88

Merci beaucoup pour votre réponse rapide.
Malheureusement, je n'ai pas la protection juridique avec mon assurance auto malgré ma couverture tous risques ++ :-(

Par chaber

désolé pour vous de cette absence. C'est quand même une garantie indispensable

Vous procédez comme je l'ai recommandé. Sans réponse favorable il vous faudra un avocat.

Avez-vous lu le site que j'ai indiqué?

Par Mars88

Oui, oui, j'ai bien lu l'article dans le lien que vous m'avez joints. Mais je ne sais pas trop comment faire pression sur le garage pour qu'il me rembourse. Ils me disent qu'ils vont me rembourser, mais ça fait deux mois qu'ils me font attendre. Je dois les appeler Lundi 1 Juillet pour m'informer de l'avancé de l'affaire car le Directeur m'avait promis de me rappeler fin de semaine. :-(Merci encore pour votre aide ;-)

Par chaber

si lundi vous n'avez aucune nouvelle procédez comme je l'ai indiqué

Par Mars88

Bonjour, bonne nouvelle: le garage m'a remboursé le prix du véhicule. Je perds donc 1000? (carte grise, gravage des vitre, assurance complémentaire, plaques immatriculation etc).
Merci beaucoup pour votre aide.